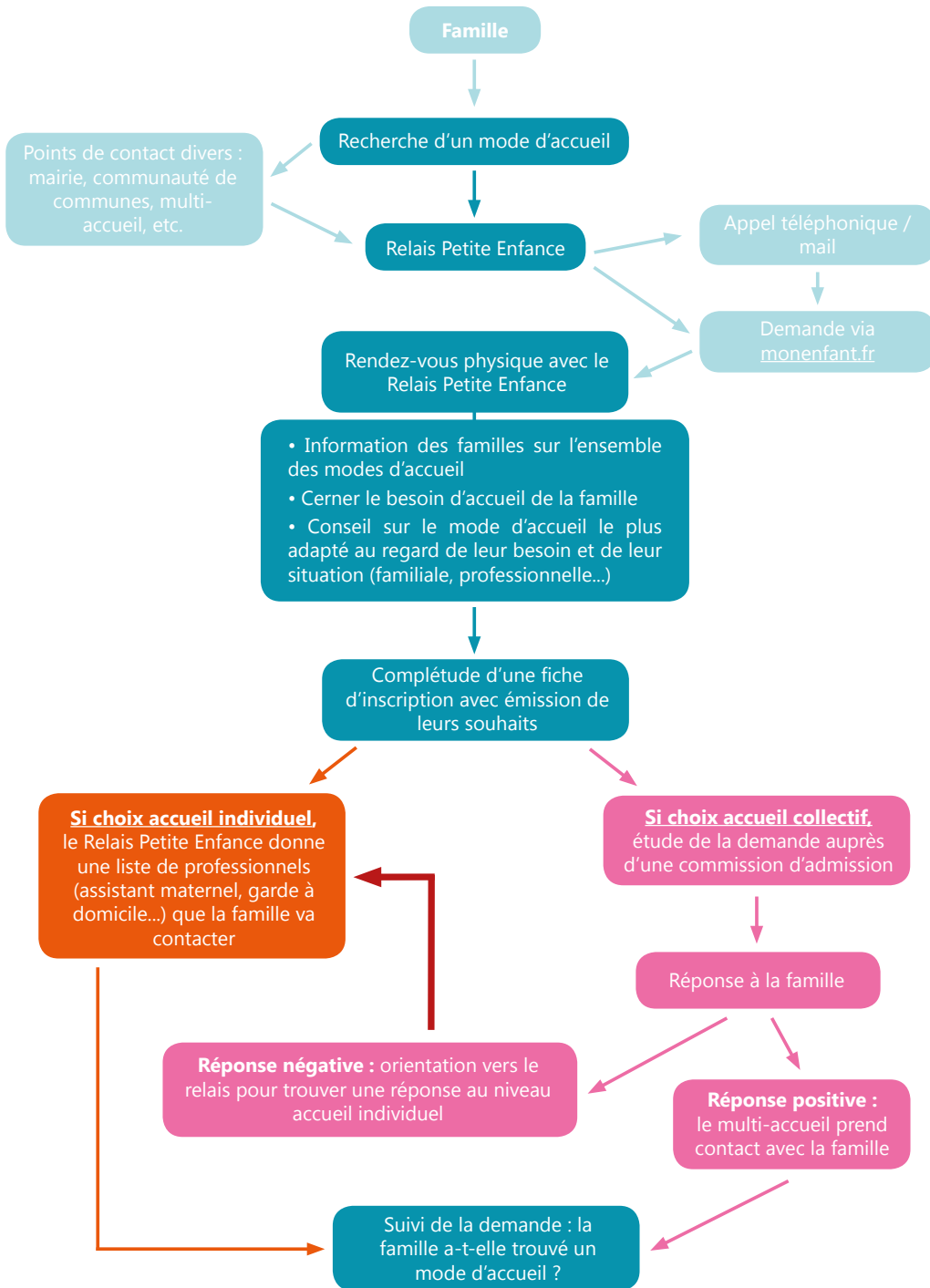


Le parcours des parents



Relais Petite Enfance



Guichet Unique



Attendus de la Caf en terme de Guichet Unique

Mission 1 : Informer et orienter les parents

Attendus par la Caf	Proposition de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Un point unique d'information sur : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Offre d'accueil collectif (multi-accueil) ▶ Offre d'accueil individuel ▶ Garde à domicile ▶ Orientation parentalité ▶ Connaissance des structures enfance/jeunesse (ALSH, ludothèques, etc.) • Maintien des missions généralistes des Relais 	<ul style="list-style-type: none"> • Information et enregistrement du souhait de la famille (via monenfant.fr), • Analyse des besoins des familles par les animateurs de Relais, • Concertation interne : mise en cohérence de l'offre et de la demande sur les territoires (pré-orientation, commission d'attribution des places, prise de rendez-vous avec les professionnels concernés)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accueil spécifique (horaires atypiques, handicap, familles en insertion professionnelle, familles vulnérables, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour le référencement des assistants maternels pouvant répondre à des accueils avec des horaires atypiques. • Mettre en place des partenariats avec les acteurs du territoire (assistantes sociales, centres sociaux, etc.). • Développer la collaboration avec le service PMI pour faciliter l'intégration des familles vulnérables dans les structures • Faciliter le recours au service MaCigogne en partenariat avec Pôle Emploi, permettant aux demandeurs d'emploi de trouver une place de garde temporaire

Mission 2 : Suivi de la demande

Attendus par la Caf	Proposition de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur le site monenfant.fr pour répondre aux demandes des parents. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Toutes les familles doivent s'inscrire sur monenfant.fr > outil de suivi des contacts et solutions des parents. ▶ Délais de réponse à fixer et à afficher. • Suivi des contacts • Suivi mensuel des solutions trouvées par les parents (renvoi d'un mail) 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi avec les partenaires pour les demandes particulières (voir appui aux démarches si nécessaire) • Mise à jour de l'offre disponible sur monenfant.fr • Lien avec le coordinateur du territoire (tension offre/demande) • Lien avec les critères d'attribution (commissions)

Mission 3 : Offre de service

Attendus par la Caf	Proposition de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Un seul numéro de téléphone • Un seul mail • Permanence téléphonique adaptée (avec notamment des horaires où les parents peuvent appeler, soir et midi). Combien de jours ? Proposer au minimum un ou deux créneaux par semaine. • Possibilité de rendez-vous dans toutes les antennes. Accueil sur rendez-vous, sans permanence obligatoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec le coordinateur du territoire • Mise à jour de l'offre disponible sur monenfant.fr (tout équipement confondu)

Mission 4 : Communication

Attendus par la Caf
<ul style="list-style-type: none"> • Envers les parents : communication sur les horaires, les services, les lieux d'accueil, les modes de contact (sur monenfant.fr) • Dès la déclaration de grossesse à la Caf, envoi d'un courrier Caf informant de monenfant.fr • Information envers les structures petite enfance / jeunesse, et partenaires (mairie) • Panneaux signalétiques • Communiquer sur les critères d'attribution